



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

15 novembre 2021

La Ligue Iteka s'inquiète sur les enlèvements en général perpétrés au Burundi ces derniers jours et le rythme des enlèvements visant les anciens prisonniers en particulier, les cas des jeunes Tutsi, GIRUKWIGOMBA Innocent ex-OPJ au poste de Musaga en commune Mukaza, Bujumbura Mairie, récemment libéré suite à la grâce présidentielle et Jean Marie Vianney Badogomba, ancien employé de la Ligue Iteka, dans son programme de rapatriement des réfugiés en partenariat avec le HCR sont loin d'être des cas isolés.

- ❖ En date du 8 novembre 2021, vers 13 heures, tout près de l'hôpital chez Binagana, sur l'avenue de l'ONU, zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Innocent Girukwigomba, ex-OPJ au poste de Musaga, récemment libéré suite à la grâce présidentielle, originaire de la colline Ndago, commune Buraza, province Gitega, a été enlevé par trois hommes dont un chauffeur et deux policiers en tenue policière à bord d'une voiture de marque TI immatriculée IA 3077 de couleur blanc-cassée. Selon des sources sur place, avant de l'enlever, Innocent était à la maison chez son grand frère à Rohero I, avenue de la RDC et il a été appelé au téléphone par son ami Pasteur Mpawenimana, son ex-codétenu à la prison de Ngozi. Arrivé sur la route tout près de BICOR, Innocent est entré dans le véhicule de Pasteur de marque Allion, immatriculée J 5777 A, de couleur chocolat. Selon les mêmes sources, après un moment d'entretien, des ravisseurs sont venus à bord de leur véhicule, ont fait sortir Innocent du véhicule de Pasteur et ils se sont dirigés vers le boulevard de l'UPRONA avant de se volatiliser. Pasteur a démarré son véhicule sans s'inquiéter et sans crier au secours. Depuis ce jour, personne n'a plus revu Innocent Girukwigomba.
- ❖ Jean Marie Vianney BADOGOMBA, a été enlevé en date du 19 septembre 2021 vers 19 heures, en commune Mukaza, Bujumbura Mairie, sur l'Avenue de l'université, en haut de l'Hôtel de ville par une camionnette double cabine sans plaque d'immatriculation qui a foncé de l'arrière sa voiture probox. L'occupant du véhicule est sorti pour voir ce qu'il se passait mais a été vite pris de court par ceux qui étaient à bord de la double cabine. Les agresseurs l'ont embarqué de force laissant son véhicule probox sur place. Un OPJ (Officier de la Police Judiciaire) a été dépêché sur les lieux et a acheminé le véhicule vers la PSR (Police Spéciale de Roulage).



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

Selon nos sources, la famille de Badogomba a déposé une plainte à la Police Judiciaire auprès du Responsable de la Recherche Criminelle et un dossier a été ouvert contre Nibitegeka Jean-Bosco qui partageait un verre au bar « Ku mpene » avec la victime juste avant l'enlèvement et Ndayishimiye Onesphore

Les résultats d'une réquisition d'information formulée par la Police Judiciaire à l'ARCT (Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications) pour identifier l'identité de celui qui a communiqué avec Nibitegeka Jean-Bosco pendant qu'ils étaient au bistrot avant l'enlèvement se sont portés sur Ndayishimiye Onesphore. Pourtant, celui-ci n'a pas été inquiété

Bien que Nibitegeka Jean-Bosco ait été arrêté en date du 21 septembre 2021 et mis en garde à vue au cachot de la Police Judiciaire, son interrogatoire n'a rien révélé sur le mobile ou les responsables de l'enlèvement. Nibitegeka Jean-Bosco a par la suite arrêté sur mandat d'arrêt émis parquet sous puis conduit à la prison de Mpimba où il a été enregistré dans le registre d'écrou sous le numéro 583/021.

Selon nos sources, en date du 06 octobre 2021, des membres de la famille de Jean Vianney Badogomba ont cherché à connaître l'état du dossier et la situation du prévenu Nibitegeka Jean-Bosco. Ils ont appris que le Directeur de prison lui aurait donné une permission de sortir le en date du 3 octobre 2021 et qu'il n'est plus revenu !

Si la grâce présidentielle ne visait pas ce que ces personnes libérées sont en train de subir, il est temps sinon tard que le Président de la République brise son silence pour arrêter ces crimes.